

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04541

Numéro SIREN : 538 798 398

Nom ou dénomination : A.R.P2

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/028156

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 600	27 600				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 202 953	2 172 631	30 322	87 712	57 390	65.43
	Autres immobilisations corporelles	499 059	215 553	283 506	93 960	189 545	201.73
	Immobilisations en cours				198 186	198 186	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	100		100		100	
	Autres immobilisations financières	105 942		105 942	105 942		
	Total II	2 835 653	2 415 784	419 869	485 800	65 931	13.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 438 160		9 438 160	4 581 092	4 857 068	106.02
	Autres créances	5 311 447		5 311 447	6 868 645	1 557 198	22.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	217 065		217 065	193 993	23 072	11.89
	Total III	14 966 672		14 966 672	11 643 729	3 322 942	28.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 802 325	2 415 784	15 386 541	12 129 530	3 257 012	26.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 858 821	1 591 446	267 375	16.80
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	68 696	267 375	336 071	125.69
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 845 125	1 913 821	68 696	3.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	19 000		19 000	
	Provisions pour charges	542 519	549 610	7 091	1.29
	Total III	561 519	549 610	11 909	2.17
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 686		1 686	
	Emprunts et dettes financières diverses	199	302	103	34.01
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 854 509	5 446 544	2 592 035	47.59
	Dettes fiscales et sociales	3 721 438	2 671 680	1 049 758	39.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 402 065	1 547 573	4 854 492	313.68
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	12 979 898	9 666 098	3 313 799	34.28
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	15 386 541	12 129 530	3 257 012	26.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 979 898 9 666 098

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	11 272 204		11 272 204	27 298 457		16 026 252	58.71
Chiffre d'affaires NET	11 272 204		11 272 204	27 298 457		16 026 252	58.71
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 261 596	388 991		4 872 606	NS
Autres produits			59 037	1 000		58 037	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			16 592 838	27 688 447		11 095 609	40.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			11 964 202	18 235 251		6 271 049	34.39
Impôts, taxes et versements assimilés			210 238	342 157		131 919	38.56
Salaires et traitements			3 495 350	5 633 596		2 138 245	37.96
Charges sociales			777 678	2 370 846		1 593 168	67.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			95 911	70 417		25 494	36.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				43 391		43 391	100.00
Autres charges			2 653	5 787		8 439	145.84
Total des Charges d'exploitation (II)			16 546 032	26 689 871		10 143 838	38.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 805	998 576		951 771	95.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		87		48	39	81.25
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		87		48	39	81.25
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		46 435		17 714	28 721	162.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		46 435		17 714	28 721	162.13
2. Résultat financier (V-VI)		46 348		17 666	28 682	162.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		457		980 910	980 453	99.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				15 802	15 802	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				15 802	15 802	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		50 154		729 337	679 183	93.12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		19 000			19 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		69 154		729 337	660 183	90.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		69 154		713 535	644 381	90.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		16 592 925		27 704 297	11 111 372	40.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		16 661 621		27 436 922	10 775 301	39.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		68 696		267 375	336 071	125.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 300

15 075

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduites dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec un baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats
- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 1 913 821
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -68 696
- Capitaux Propres à la clôture : 1 845 125

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 881 000
Autres créances	1 103 886
Total	8 984 886

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 686
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 594
Dettes fiscales et sociales	2 306 910
Autres dettes	6 402 018
Total	9 390 208

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	217 065
Total	217 065

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	11 272 204
Total	11 272 204

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	11 272 204
Total	11 272 204

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	11
Ouvriers	133
Total	150

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	46 435	87
Dont entreprises liées	43 300	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 508 895 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 33 624 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	10 067
60 à 64 ans	1 à 5 ans	61 404
52 à 59 ans	6 à 13 ans	437 424
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		508 895

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	19 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACT/RUPTURE	50 154	67180000
Total	69 154	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	5 237 355
REMBT CPAM/MUTUELLES/FONGECIF	9 950
AUTRES	7 200
Total	5 254 505

A.R.P2

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 798 398

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

Affectation du résultat

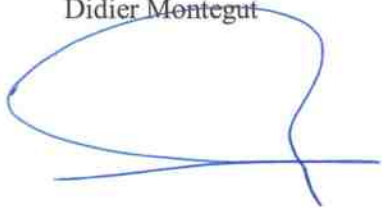
L'associée unique décide d'affecter la perte de 68.696 € au compte report à nouveau créateur qui est ainsi réduit de 1.858.821 € à 1.790.125 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2021.

Le président
Didier Montegut





A.R.P2

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.P2

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilit  s du commissaire aux comptes relatives    l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'  tablir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'exercice professionnel permet de syst  matiquement d  tecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou r  sulter d'erreurs et sont consid  r  es comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre    ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumul  , influencer les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme pr  cis   par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas    garantir la viabilit   ou la qualit   de la gestion de votre soci  t  .

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et   value les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou r  sultent d'erreurs, d  finit et met en   uvre des proc  dures d'audit face    ces risques, et recueille des   l  ments qu'il estime suffisants et appropri  s pour fonder son opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne ;
- ▶ il prend connaissance du contr  le interne pertinent pour l'audit afin de d  finir des proc  dures d'audit appropri  es en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne ;
- ▶ il appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il appr  cie le caract  re appropri   de l'application par la direction de la convention comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments collect  s, l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou    des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacit   de la soci  t      poursuivre son exploitation. Cette appr  ciation s'appuie sur les   l  ments collect  s jusqu'   la date de son rapport,   tant toutefois rappel   que des circonstances ou   v  nements ult  rieurs pourraient mettre en cause la continuit   d'exploitation. S'il conclut    l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec r  serve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 600	27 600				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 202 953	2 172 631	30 322	87 712	57 390	65.43
	Autres immobilisations corporelles	499 059	215 553	283 506	93 960	189 545	201.73
	Immobilisations en cours				198 186	198 186	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	100		100		100	
	Autres immobilisations financières	105 942		105 942	105 942		
	Total II	2 835 653	2 415 784	419 869	485 800	65 931	13.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 438 160		9 438 160	4 581 092	4 857 068	106.02
	Autres créances	5 311 447		5 311 447	6 868 645	1 557 198	22.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	217 065		217 065	193 993	23 072	11.89
	Total III	14 966 672		14 966 672	11 643 729	3 322 942	28.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	17 802 325	2 415 784	15 386 541	12 129 530	3 257 012	26.85

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 858 821		1 591 446		267 375	16.80
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		68 696		267 375		336 071	125.69
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 845 125		1 913 821		68 696	3.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	19 000				19 000	
	Provisions pour charges	542 519		549 610		7 091	1.29
	Total III	561 519		549 610		11 909	2.17
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 686				1 686	
	Emprunts et dettes financières diverses	199		302		103	34.01
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 854 509		5 446 544		2 592 035	47.59
	Dettes fiscales et sociales	3 721 438		2 671 680		1 049 758	39.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	6 402 065		1 547 573		4 854 492	313.68
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	12 979 898		9 666 098		3 313 799	34.28
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		15 386 541		12 129 530		3 257 012	26.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 12 979 898
 9 666 098

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	11 272 204		11 272 204	27 298 457		16 026 252	58.71
Chiffre d'affaires NET	11 272 204		11 272 204	27 298 457		16 026 252	58.71
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 261 596	388 991		4 872 606	NS
Autres produits			59 037	1 000		58 037	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			16 592 838	27 688 447		11 095 609	40.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			11 964 202	18 235 251		6 271 049	34.39
Impôts, taxes et versements assimilés			210 238	342 157		131 919	38.56
Salaires et traitements			3 495 350	5 633 596		2 138 245	37.96
Charges sociales			777 678	2 370 846		1 593 168	67.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			95 911	70 417		25 494	36.20
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				43 391		43 391	100.00
Autres charges			2 653	5 787		8 439	145.84
Total des Charges d'exploitation (II)			16 546 032	26 689 871		10 143 838	38.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 805	998 576		951 771	95.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202012	Exercice N-1 31/12/201912	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	87	48	39	81.25
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	87	48	39	81.25
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	46 435	17 714	28 721	162.13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	46 435	17 714	28 721	162.13
2. Résultat financier (V-VI)	46 348	17 666	28 682	162.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	457	980 910	980 453	99.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		15 802	15 802	100.00
Total VII		15 802	15 802	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 154	729 337	679 183	93.12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 000		19 000	
Total VIII	69 154	729 337	660 183	90.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	69 154	713 535	644 381	90.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	16 592 925	27 704 297	11 111 372	40.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 661 621	27 436 922	10 775 301	39.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	68 696	267 375	336 071	125.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 300
 15 075

Dossier N° ARP2 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduite dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec une baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats

- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 1 913 821
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -68 696
- Capitaux Propres à la clôture : 1 845 125

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 881 000
Autres créances	1 103 886
Total	8 984 886

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 686
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	679 594
Dettes fiscales et sociales	2 306 910
Autres dettes	6 402 018
Total	9 390 208

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	217 065
Total	217 065

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	11 272 204
Total	11 272 204

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	11 272 204
Total	11 272 204

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	11
Ouvriers	133
Total	150

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	46 435	87
Dont entreprises liées	43 300	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 508 895 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 33 624 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	10 067
60 à 64 ans	1 à 5 ans	61 404
52 à 59 ans	6 à 13 ans	437 424
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		508 895

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	19 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACT/RUPTURE	50 154	67180000
Total	69 154	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	5 237 355
REMBT CPAM/MUTUELLES/FONGECIF	9 950
AUTRES	7 200
Total	5 254 505

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	27 600	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3			KS	2 202 953	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	201 879	KW		KX	198 186		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	69 114	LC		LD	29 880		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	198 186	LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	2 672 131	LO		LP	228 066		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	105 942	1U		1V	6 100			
TOTAL IV						1Q	105 942	1R		1S	6 100			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	2 805 673	0H		0J	234 166			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	27 600	IX	27 600	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	2 202 953	MK		ML	2 202 953
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	400 065	MN		MO	400 065	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	98 994	MT		MU	98 994	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	198 186	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY	198 186	NG		NH	2 702 011	NI	2 702 011	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y		0Z	
		Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	6 000	2F	106 042	2G	106 042		
TOTAL IV				13		NJ	6 000	NK	106 042	2H	106 042		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	198 186	0K	6 000	0L	2 835 653	0M	2 835 653		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° ARP2 en Euros.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	27 600	PF		PG		PH	27 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 115 241	QA	57 390	QB	(0)	QC	2 172 631
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	128 038	QE	31 325	QF	0	QG	159 363
	Immobilisations	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de transport	QL	48 995	QM	7 196	QN	0	QO	56 190
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QP		QR		QS		QT	
	Emballages récupérables et divers	QU	2 292 273	QV	95 911	QW	0	QX	2 388 184
TOTAL III		ØN	2 319 873	ØP	95 911	ØQ	0	ØR	2 415 784
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total généralnon ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	549 610	4Y		4Z	7 091	5A	542 519
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	19 000	5X		5Y	19 000
	TOTAL II	5Z	549 610	TV	19 000	TW	7 091	TX	561 519
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	549 610	UB	19 000	UC	7 091	UD	561 519
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF	7 091		
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ	19 000	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARP2

31/12/2020

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

100

105 942

UM

UR

UV

100

(0)

UN

US

UW

105 942

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'un an

3

15 072 714

14 966 772

105 942

6 100

6 000

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

VG

VH

1 686

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

199

199

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

2 854 509

2 854 509

Personnel et comptes rattachés

8C

1 672 880

1 672 880

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

924 868

924 868

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

8E

VW

VX

VQ

1 116 285

7 406

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)

8K

6 402 065

6 402 065

Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

12 979 898

VZ

12 979 898

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° ARP2 en Euros.